

# Traverses bois



voie équipée de traverses bois avec attaches rigides : le rail est fixé par des tir fonds (Photo ETF)

Les traverses et les longrines bois sont en chêne (créosotées) ou d'une essence exotique non traitée (azobé).

Les traverses constituent le plancher de la voie courante, le rail est fixé par 2 ou 3 tire-fonds vissés dans la traverse ou la longrine des appareils de voie ou des ouvrages métalliques.

- Avantages des traverses en bois :

Peu fragiles aux chocs, elles isolent les courants électriques qui circulent dans les rails, leur souplesse favorise le confort et elles peuvent être rectifiées sur place.

- Inconvénients :

Elles sont sensibles aux agents atmosphériques (traverses en chêne) et leur durée est limitée. Plus onéreuses, les traverses en bois exotique sont essentiellement utilisées comme plancher des voies en souterrain des appareils de voie, ou des longrines des ouvrages métalliques.